



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du jeudi 30 octobre 2025

20 place du village
05160 PONTIS
Tel : 04.92.44.26.94
mairiedepontis@wanadoo.fr
www.pontis.fr

- Date de la convocation : le 21 octobre 2025
- Présents : 4 : Messieurs GAMBAUDO Georges, FLUCHERE Frédéric, SARRAZIN Christian, GINESTET Jean,
- Absente non représentée : Madame BOQUELET Camille
- Monsieur le Maire ouvre la séance à **17h30** et constate que le quorum est atteint.
- Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur SARRAZIN Christian est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

L'ORDRE DU JOUR

1. Aménagement de la parcelle D219
2. Décision modificative sur le budget de l'eau
3. Demande de subvention
4. Questions diverses

N°2025-38

OBJET : AMENAGEMENT D'UNE PARCELLE POUR MODIFICATION DU TRACE D'UN CHEMIN COMMUNAL

Considérant la nécessité de modifier le tracé du chemin communal situé au lieu-dit "Pré de Vigne", parcelle D219, afin d'améliorer la sécurité, la circulation et l'aménagement du territoire communal ;

Considérant que cette modification implique l'acquisition d'une partie de la parcelle susmentionnée ;

Considérant que cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'arrêté municipal n°19/2025 portant alignement de fait, publié le 28/08/2025 ;

Considérant que cette acquisition est conforme à l'intérêt général et aux projets d'aménagement de la commune ;

Monsieur le Maire,

PROPOSE aux membres du Conseil Municipal de modifier le tracé du chemin communal. La valeur de ce changement est estimée à 2 000€.

DIT que les frais de notaire s'affèrent à ce changement de tracé seront pris en charge par la commune.

Où cet exposé et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** l'aménagement d'une partie de la parcelle D219, située au lieu-dit "Pré de Vigne", pour une valeur de **2 000 € ainsi que la prise en charge des frais de notaire.**
- **INFORME** que la présente délibération sera notifiée au notaire en charge de l'établissement de l'acte et publiée conformément à la réglementation en vigueur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette modification de tracé, y compris l'acte, et à engager les dépenses correspondantes sur le budget communal.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET SEA

Monsieur le Maire,

EXPOSE aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de l'exécution du budget 2025, il s'avère nécessaire de prévoir une opération d'urgence sur le réseau d'eau potable, non initialement inscrite au budget primitif.

CONSIDERANT :

- La nécessité de réaliser des travaux d'urgence sur le réseau d'eau potable
- L'absence de provision pour ces travaux dans le budget primitif 2025
- Le coût total des travaux, s'élevant à **11 430,00 € TTC** ;
- La nécessité de créer une opération budgétaire et de l'alimenter par un virement de crédit de la section de fonctionnement vers la section d'investissement,

DIT qu'il convient de créer une opération intitulée : « *travaux d'urgence sur le réseau d'eau potable, n°10011* » ;

DIT qu'il convient de procéder à un virement de crédit pour abonder cette opération ;

PROPOSE aux membres du Conseil Municipal d'approuver la Décision Modificative N°1 du budget primitif 2025, telle que présentée ci-dessous :

Dépense de fonctionnement :

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses
011	6228	Divers	-11 430,00€
023	023	Virement à la section d'investissement	+11 430,00€

Dépense d'investissement :

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Dépenses
021	021		Virement de la section de fonctionnement	+11 430,00€
23	2313	10011	Construction	+11 430,00€

Où cet exposé et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** d'approuver la décision modificative n°1 du budget primitif 2025 comme ci-dessus

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT 04 POUR DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire,

EXPOSE aux membres du Conseil Municipal l'urgence des travaux nécessaires sur le réseau d'eau potable desservant les hameaux des Notaires et des Chappas. Ces travaux s'imposent pour plusieurs raisons :

Réaménagement de la canalisation : Il est indispensable de déplacer la canalisation actuelle afin qu'elle

EXPOSE aux membres du Conseil Municipal *que des travaux d'urgence sur le réseau d'eau potable desservant les hameaux des Notaires et des Chappas s'imposent pour des raisons suivantes:*

- **Réaménagement de la canalisation :** Il est indispensable de déplacer la canalisation actuelle afin qu'elle longe désormais la voie routière, évitant ainsi son passage sur le terrain récemment acquis. Cette modification permettra de sécuriser l'infrastructure et de faciliter sa maintenance et l'amélioration du débit pour les campings ci-dessous.
- **Prestations complémentaires :** D'autres interventions sont à réaliser en urgence, notamment le doublage de certaines sections de canalisation et les raccordements nécessaires pour assurer la continuité du service.
- **Le coût total des travaux** s'élève à **9 524,90 € HT**, soit **11 430,00 € TTC** ;
- **La nécessité de solliciter des aides extérieures** pour alléger la charge financière de la commune ; il est proposé de demander une subvention au Département des Alpes-de-Haute-Provence.

DECIDE de solliciter une subvention auprès du Département des Alpes-de-Haute-Provence, à hauteur de **70 % du montant HT**, soit **6 667,43 €**

PROPOSE le plan de financement comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes		
Travaux d'urgence	8 659,00€	Département 04	70,00%	6 667,43€
Divers travaux imprévus 10%	865,90€	Autofinancement	20,00%	2 857,47€
Total des travaux	9 524, 90€	Total Recette	100,00%	9 524,90€

Où cet exposé et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le plan de financement proposé ci-dessus.
- **DECIDE** de solliciter une subvention auprès du Département des Alpes-de-Haute-Provence pour les travaux d'urgence réalisés sur la commune de Pontis
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à cette demande.

Questions diverses :

- Les factures d'eau devraient arriver dans les prochains jours.
- Monsieur e Maire informe les membres du conseil qu'il a mandaté la société Alpes Risques Conseils pour faire un diagnostic DECI et des propositions afin d'améliorer le réseau incendie / Le devis est de : 2 542,40€ TTC
- Réunion SCOT : la réunion se tiendra le 6 novembre à Embrun.
- Réinstallation des panneaux solaire : Dans le cadre des travaux de rénovation du toit de la mairie, les panneaux solaires sont actuellement retirés. Ils alimentent en eau chaude, l'appartement communal, la salle polyvalente et la buvette. Le conseil est favorable à la réinstallation.
- Monsieur le Maire informe que les subventions ont été accordées à la hauteur de 80% pour l'extension de la salle polyvalente.
Coût prévisionnel de l'opération : 315 935 ,99€
Région 94 781€ (30%), préfecture : 157 968€ (50%) soit un autofinancement : 63 186,99€
- Bilan buvette : 7501 visiteurs
Recettes **2024** : 43 030€ **2025** : 50 107€
Dépenses **2024** : 48 841€ **2025** : 51 257€
Résultat 2024 : -5 811€ **2025** : -1 150€
Une belle réussite. Merci à Marjorie, Brigitte et Frédéric pour leurs disponibilités, leurs accueils. On se retrouve l'année prochaine.
- CCAS : La fête de Noël se tiendra le dimanche 14 décembre à Baratier.
- Chemins de randonnées : compte rendu de la visite de la communauté de communes.

Jean Ginestet en tant que représentant de la commune a pu participer à cette rencontre et constaté avec Vincent Saunier que les itinéraires ne sont pas corrects, ils passent par des terrains privés.

Monsieur le Maire s'adresse au conseil municipal pour annoncer sa décision de se représenter aux prochaines élections :

Après avoir reçu de nombreuses sollicitations : *"Tu nous quittes déjà ?"*, *"Qu'est-ce que tu vas faire après ?"* –, certains regrettant mon départ, d'autres me trouvant un peu trop vieux, et n'hésitant pas à me le dire avec cette franchise qui fait le charme de notre république semi-autonome de Pontis ! *À ton âge, tu devrais lever le pied !*

Ces mots, ces regards, ces mains tendues, m'ont touché. Parce qu'ils ne parlaient pas seulement de moi, mais de nous, de ce que nous avons construit ensemble, de ce que Pontis représente pour chacun d'entre nous.

J'ai donc décidé de me présenter à nouveau, avec la même passion, mais aussi avec une énergie renouvelée. Je serai assisté par Sylvie Joubert comme première adjointe et Frédéric Fluchère comme deuxième adjoint, deux personnes

dont l'engagement et la compétence sont des atouts majeurs pour notre commune, nous compléterons l'équipe avec des jeunes nouveaux et des anciens qui veulent bien repartir.

Pourquoi ce revirement ? Parce que Pontis, c'est bien plus qu'un mandat, c'est une histoire, la nôtre. Une histoire faite de projets, de défis relevés, de rires partagés, et parfois de coups de gueule aussi !

Je me représente parce que j'aime ce que nous faisons à Pontis. Il y règne une formidable ambiance, une solidarité rare, et il serait dommage de ne pas essayer de la perpétuer. Cette ambiance, c'est grâce à vous, à votre engagement, à votre confiance. C'est grâce à ces moments où, malgré les désaccords, nous avons toujours su trouver un chemin commun.

Pour rassurer ceux qui s'inquiètent de mon âge, sachez que j'ai même fait un bilan de santé : *tout va bien, sauf le dos*.

Vous saurez désormais que lorsque je me plie en deux, c'est que quelqu'un a dû « m'embêter » ! mais je ne crains rien, c'est si rare à Pontis !

Mais rassurez-vous, mon dos est solide, et ma détermination aussi.

Si les pontissois veulent bien me renouvez leur confiance, je m'engage à continuer dans ma lancée, à les consulter pour les prochains projets, parce que cette principauté a encore de beaux jours devant elle, et j'ai envie d'y contribuer avec tous. Ensemble, nous avons déjà accompli tant de choses : la création d'une belle buvette, l'isolation de la mairie, l'embellissement de la place du village, les fêtes qui animent nos envies de nous retrouver... Mais il reste encore à écrire de nouvelles pages, à imaginer de nouveaux projets pour nos enfants, pour nos aînés, pour tous ceux qui font vivre Pontis au quotidien.

Je ne vous promets pas un mandat sans embûches, mais je vous promets un mandat où chaque décision sera prise avec transparence, où chaque voix sera entendue, où chaque Pontissois pourra se reconnaître dans l'action municipale.

Merci en tout cas pour votre confiance durant deux mandats.

Nous en ferons ensemble le bilan.

Parce que Pontis, c'est nous. Et Pontis, c'est demain.

Fait et délibéré en séance,
Vu, secrétaire de séance

le jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Georges Gambaudo